



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 septembre 2001**

**Avenant au marché N° 99/096 passé avec la Sté SEDIT  
MARIANNE concernant l'acquisition et la maintenance d'un  
progiciel de gestion comptable**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 6 septembre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 17 septembre 2001

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

***Adjoints :***

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.  
Joël RENOUX

***Conseillers :***

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme  
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme  
Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, M.  
Rémy LANDAIS, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle  
RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M.  
Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck  
GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie  
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle  
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

**Excusés :**

DELIBERATION D2013352001

**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2001**

**Informatique**

**Avenant au marché N° 99/096 passé avec la Sté SEDIT  
MARIANNE concernant l'acquisition et la maintenance d'un  
progiciel de gestion comptable**

Monsieur Gérard ZABATTA, Conseiller Municipal, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

En 1999, la Ville de Niort a passé un marché avec la Société SEDIT-MARIANNE pour l'acquisition et la maintenance d'un progiciel de gestion comptable et financière (Marché n° 96/99/01, notifié le 15 Juillet 1999).

L'évolution de l'offre de l'éditeur en matière de prestations le conduit à étoffer son offre de maintenance (qui se limite aujourd'hui à la correction de bogues identifiés) par une prestation d'assistance fonctionnelle téléphonique.

Cette prestation permettrait d'alléger la charge de la Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunication lors d'évolution fonctionnelle réclamée par les utilisateurs.

Il est demandé au Conseil Municipal , après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres, de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à passer un avenant au marché autorisant la Ville de Niort à souscrire cette nouvelle prestation d'assistance.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC

Gérard ZABATTA

[Ordre du jour](#)